



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU SEDJ A VINCENNES LE 28 SEPTEMBRE 2012

Le Syndicat des Entraîneurs s'est réuni le 28 septembre 2012
sous la Présidence de Monsieur Christian BAZIRE, en présence de :

Monsieur Anders LINDQVIST
Mademoiselle Colette CHASSAGNE
Monsieur Roger COUEFFIN
Monsieur Franck OUVRIE
Monsieur Pierre BLIN
Monsieur Alain CLERIN
Monsieur Christophe MIRANDEL
Monsieur Antoine BEZIER
Monsieur Julien RAFFESTIN
Monsieur Damien BONNE
Monsieur Jean Marc GODARD
Monsieur Yves HALLAIS

Monsieur Michel LENOIR
Monsieur Stéphane MEUNIER
Monsieur François LEMOINE
Monsieur Franck BOISMARTEL
Monsieur Dominik CORDEAU
Monsieur Jean François SENET
Monsieur Nicolas ROUSSEL
Monsieur François GIARD
Monsieur Jean Yves RAYON
Monsieur Charles DREUX
Monsieur Arnaud GOUGEON
Monsieur Bernard René PLAIRE

Séance ouverte à 17 heures par le Président Christian BAZIRE.

1. Rapport Moral et Financier 2011

Le président expose l'activité et notamment le bon résultat financier de l'année 2012 : +18.800€.

2. Actualités

- ✓ **AFASEC** : Nous approuvons la nouvelle nomination de Monsieur François LAURANS, directeur financier du Cheval Français, en tant que président de l'AFASEC. Une rencontre est prévue prochainement entre celui-ci et Christian BAZIRE.
- ✓ **Heures supplémentaires** : Christian BAZIRE a alerté les entraîneurs sur l'abandon d'exonération de charges fiscales et sociales sur les heures supplémentaires, et par conséquent la baisse des salaires « nets » de nos salariés.

- ✓ **Congrès de la Fédération Nationale** : Les sujets qui nous préoccupent : la taxe affectée et la TVA à 7% .

- ✓ **Déferrage** :

Ce sujet ardent a d'ailleurs été abordé non sans vigueur par les entraîneurs présents qui sont inquiets sur l'avenir de cette décision & **refusent que ce dispositif soit un tremplin vers une interdiction totale du déferrage**. « Nous sommes avant tout pour le bien être du cheval mais nous restons prudents sur la légitimité des motifs annoncés par les divers acteurs de la filière ».

La décision est aussi revenue suite à la consultation par le Cheval Français des Comités Régionaux qui sont malheureusement composés d'une minorité de professionnels.

C'est finalement le comité du Cheval Français qui a tranché : interdiction de déferrer pour les 2 & 3 ans.

A ce sujet, les adhérents du Syndicat se sont une nouvelle fois indignés que le vote à main levée « peu démocratique » soit de rigueur pour des décisions d'une telle importance. Chacun sait qu'on ne donne pas la même réponse dans l'anonymat.

- ✓ **Qualifications/ Requalifications** :

Les entraîneurs refusent que l'on abaisse à nouveau les temps des qualifications.

Concernant les requalifications, le système fonctionne assez bien ; désormais la qualification aux gains est repoussée au 31 mars.

- ✓ **Contrats** : des modèles de contrat de location et d'entraînement sont disponibles au SEDJ même s'ils sont actuellement réétudiés par l'équipe du SEDJ et son avocate.

Il est rappelé combien il est **important d'établir des contrats entre propriétaires et entraîneurs !**

- ✓ **Assurances** : Suite à l'affaire Cayron/Raffin, l'assureur invite les participants à vérifier leur **Assurance RC entraîneur** qui doit se composer de :

- I. Partie obligatoire demandée par la SECF : Vis-à-vis des tiers.

- II. Partie facultative :

- a. Dommage aux chevaux confiés dans laquelle il faut bien vérifier les montants garantis.

- b. Extension transport : responsabilité de l'entraîneur quelque soit le transporteur.

- ✓ **Courses en régions** :

- I. Vincennes : extinction des lumières et fermeture du portail trop hâtive. ☞ une demande a été faite à Mr MAUPAS.

- III. Enghien : hygiène déplorable de la cantine.

- IV. Caen : absence de télé dans les cours.

- V. La Capelle : mauvaise hygiène des « premiers » boxes qui sont loués toute la semaine à un entraîneur.
- VI. Restauration des lads et entraîneurs sur les hippodromes : malgré les demandes, peu d'améliorations ont été constatées.

La séance est levée à 19h30.